

Table des matières 27.05.2014

No. Livraison: 8236535
 N° d'abonnement: 844003
 N° de thème: 844.3
 Coupures: 19
 Pages de suite: 11
 Total des pages: 30

Editions Slatkine
 Madame Delphine Cajoux
 5, rue Chaudronniers
 Case postale 3625
 1211 Genève 3

	Tirage	Page
01.06.2014 Plaidoyer <i>«Les quotas flexibles sont un bon compromis pour les entreprises»</i>	800	1
24.05.2014 La Liberté <i>La Belgique honore Bertil Galland</i>	39'425	6
24.05.2014 Neue Zürcher Zeitung <i>Zwischen Monumentalisierung und Bürgerlichkeit</i>	115'622	7
23.05.2014 BabyBook <i>LE ROYAUME DE MAKORREN</i>	40'000	10
23.05.2014 Le Temps <i>Crédit Suisse: un comportement non suisse</i>	39'716	11
23.05.2014 Revue juive <i>L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE GAROUGE ET DE GENÈVE: UN PATRIMOINE À PRÉSE ...</i>	4'000	14
22.05.2014 24 Heures Lausanne <i>La nature est en fête à la Vallée</i>	32'577	16
22.05.2014 24 Heures Régions <i>La nature est en fête à la Vallée</i>	35'887	17
22.05.2014 La Région Nord vaudois Hebdo <i>Le retour de Mélissa</i>	44'500	18
22.05.2014 Le Courrier Genève <i>DorisJakubec honorée</i>	7'510	20
21.05.2014 24 Heures Lausanne <i>Prix royal pour Bertil Galland</i>	32'577	21
21.05.2014 24 Heures Régions <i>Prix royal pour Bertil Galland</i>	35'887	22
21.05.2014 La Côte <i>CULTURE Bertil Galland récompensé en Belgique</i>	8'573	23
21.05.2014 Le Temps <i>Bertil Galland distingué par l'Académie royale</i>	39'716	24
21.05.2014 Market <i>THE OTHER HALE UNE VITRINE CRÉATIVE DE LA SUISSE CONTEMPORAINE</i>	10'900	25
21.05.2014 Teletext / Swiss TXT RTS Deux <i>L'écrivain Bertil Galland récompensé</i>	n/a	26

		Tirage	Page
21.05.2014	Teletext / Swiss TXT RTS Un <i>L'écrivain Bertil Galland récompensé</i>	n/a	27
20.05.2014	ATS / Agence Télégraphique Suisse <i>Bertil Galland primé par l'Académie de Belgique</i>	n/a	28
20.05.2014	rts.ch <i>L'écrivain vaudois Bertil Galland primé par l'Académie royale de Belgique</i>	n/a	29



Plaidoyer
1001 Lausanne
021/ 310 73 62
www.plaidoyer.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 800
Parution: 6x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 6
Surface: 110'423 mm²

«Les quotas flexibles sont un bon compromis pour les entreprises»

«Les quotas de femmes n'accueillent pas la liberté de choix des individus»

Anne Reiser



Photos: Martine Barakat

L'idée d'instaurer des quotas de femmes dans les conseils d'administration est proposée comme solution au peu de progrès enregistré dans ce domaine. Karine Lempen estime qu'il s'agit d'un moyen efficace pour réaliser une égalité matérielle entre les sexes. Anne Reiser pense au contraire qu'une politique de quotas est contreproductive: elle augmentera la guerre des sexes en violant la liberté de choix des individus.

plaidoyer: Selon un rapport du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) du 25 février dernier, le taux de femmes dans les conseils d'administration des 100 plus grandes entreprises suisses ne s'est élevé que de 10% à 12% entre 2010 et 2013¹. La situation n'est guère meilleure dans les entreprises où l'Etat fédéral a une participation, puisque, de 2008 à 2012, sept d'entre elles ont connu une diminution du nombre de femmes dans les conseils d'administration, six une augmentation et sept une stagnation.

Etablir des quotas de sexe est-il la solution pour faire changer les choses?

Karine Lempen: Je suis en fa-



Plaidoyer
1001 Lausanne
021/ 310 73 62
www.plaidoyer.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 800
Parution: 6x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 6
Surface: 110'423 mm²

veur d'une telle mesure. Logiquement, toute personne compétente devrait pouvoir accéder à de telles fonctions dirigeantes. Mais on constate que les femmes se heurtent à un «plafond de verre», parce que ce sont elles qui se chargent encore majoritairement de la garde des enfants ou parce qu'on associe le management à des figures masculines, recherchées dans des réseaux encore majoritairement masculins. Comme relevé par la juriste américaine Catharine MacKinnon, on voit mal pourquoi le fait de corriger de tels déséquilibres dans la société serait considéré comme un acte discriminatoire, alors que tolérer leur maintien ne le serait pas. Les quotas sont un moyen de réaliser une égalité dans les faits, bien qu'ils ne suffisent pas et doivent s'accompagner d'autres mesures.

Anne Reiser: Les quotas me semblent inciter à la guerre des sexes et à la lutte pour le pouvoir. On se bat pour piquer aux hommes le droit de dominer les autres sans se demander si ces modèles sociaux sont propices à favoriser une saine collaboration dans tous les domaines. Je connais des hommes qui sont nuls en management et des femmes qui y excellent. En visant le sommet de l'organisation sociale, on évite de s'attaquer aux mécanismes de reproduction du modèle de société qui sont à la base de ces déséquilibres². En Suède, par exemple, on connaît de longue date les congés parentaux qui per-

mettent à l'un ou à l'autre des membres du couple de s'investir dans la famille pour que l'autre puisse dégager du temps pour occuper des fonctions dirigeantes dans les entreprises, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Le modèle des quotas n'accueille pas la liberté de choix des individus.

plaidoyer: S'il faut améliorer la représentation des femmes aux fonctions dirigeantes, faut-il le faire par le biais de la loi?

Anne Reiser: Il n'y a pas besoin de lois, non. Il faut une bonne diversité dans la vie sociale et économique, oui, mais réglementer va créer plus de problèmes que cela n'en résoudra. Il faut repenser le problème et attaquer les modèles sociaux à la base en permettant une meilleure mixité pour que, naturellement, les meilleurs soient choisis!

C'est par l'éducation dans les entreprises qu'il est, à mon avis, plus efficace d'introduire une vraie politique d'égalité. La Commission fédérale pour les questions féminines pourrait aller à la rencontre des employeurs, demander quels mesures concrètes et cours ils mettent sur pied pour favoriser l'accession des femmes aux postes dirigeants et pour libérer du temps pour les hommes, favorisant leur participation à la vie familiale. Et, si rien n'est prévu, alors, elle pourrait les aider à être créatifs. Ce serait là accomplir les obligations positives que la Suisse a prises en ratifiant la Convention sur l'élimination de toutes les formes

de discrimination à l'égard des femmes (Cedef). La Confédération peut allouer des aides financières aux privés mettant sur pied des programmes visant à réaliser l'égalité dans la vie professionnelle, comme le prévoit l'art. 14 LEg.

Karine Lempen: Je vous rejoins sur la nécessité d'empoigner le problème à la racine. Mais les quotas sont justement un moyen de faire évoluer les mentalités et de lutter contre les stéréotypes de genre au sens de l'art. 5 Cedef. Divers projets, dont une plateforme de l'Université de Saint-Gall permettant de contacter des femmes ayant la compétence de siéger dans des conseils d'administration³, montrent que ces candidates existent et ont de l'intérêt pour la fonction. Introduire des quotas n'est pas exclusif d'autres mesures de sensibilisation. Je pense que les quotas flexibles, qui consistent, à candidatures équivalentes, à choisir le sexe sous-représenté dans le conseil d'administration, représentent une bonne solution. C'est du reste un tel quota flexible qui est prévu par le projet de directive européenne et que préconise la Commission fédérale pour les questions féminines dans une position du 10 mars 2014.

plaidoyer: On peut se demander dans quelle mesure les entreprises ne font que reproduire leur structure actuelle. En effet, jusqu'à récemment, une seule entreprise fédérale se faisait aider par des recru-



Plaidoyer
1001 Lausanne
021/ 310 73 62
www.plaidoyer.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 800
Parution: 6x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 6
Surface: 110'423 mm²

teurs externes lors de la recherche de nouveaux candidats, et ne se bornait pas à recourir à son seul réseau interne de contacts.

Karine Lempen: Si des quotas étaient imposés, les entreprises feraient vraisemblablement plus souvent appel aux plateformes proposant des candidates pour les conseils d'administration. Les objectifs que les entreprises se fixent volontairement (*Swisscom souhaite à moyen terme que la part des femmes atteigne 20% des postes de direction, nldr.*) sont utiles mais insuffisants, car des mesures volontaires ne garantissent aucun résultat ni n'empêchent les reculs.

enregistrés et concubins.

³Disponible à l'adresse www.ifpm.unisg.ch/en/centers/female+board+pool

Anne Reiser: A mon avis, les quotas vont encore renforcer l'attitude hostile que ces groupes constitués ont vis-à-vis de l'extérieur. En tant qu'avocate, je me méfie de toutes les mesures contraignantes, car, dès qu'il y a une contrainte, celui qui y est soumis cherche à l'esquiver. Il est normal que les femmes ne soient pas réduites à un rôle de quémandeuses et, pour casser ces groupes qui perpétuent une stérile reproduction sociale – dont on voit aussi les effets au sein des Ordres des avocats –, on devrait mettre sur pied des équipes de médiateurs en entreprises pour rendre compte aux patrons de ce qui peut être fait en faveur de l'égalité et leur faire voir ce qu'ils y gagneraient.

plaidoyer: En novembre 2013,

le Conseil fédéral (CF) a fixé aux entreprises qui lui sont proches, telles que les CFF, RUAG ou la SSR, un objectif de 30% de femmes dans les conseils d'administration d'ici à 2020. Cette règle de quotas ne devrait-elle pas reposer sur une base légale formelle, du fait qu'elle se traduit par l'octroi d'avantages pouvant affecter de manière importante les droits fondamentaux de candidats masculins?

Karine Lempen: Dans l'ATF 131 II 361, qui concernait des postes réservés à des femmes à l'Université de Fribourg, le Tribunal fédéral a laissé ouverte la question de savoir si la mesure était proportionnée dans le cas d'espèce, mais a posé l'exigence que les quotas rigides, dans le secteur public, reposent sur une base légale formelle. Les directives que vous évoquez ne tombent pas sous le coup de cette jurisprudence. En effet, il ne s'agit pas d'un quota rigide, mais d'un objectif souple fixé par le CF qui, s'il n'est pas atteint, entraîne certes un devoir de justification mais n'est assorti, d'aucune sanction

Anne Reiser: Plus globalement, il est dommage que cet arrêt n'ait pas porté sur l'art. 4 Cedef, qui affirme que l'adoption par les Etats parties de mesures temporaires spéciales visant à accélérer l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes n'est pas considéré comme un acte de discrimination.

Karine Lempen: Oui, cet arrêt a été vivement critiqué par la

doctrine pour cette raison.

Anne Reiser: Il suffisait de dire que l'article 4 Cedef est d'application immédiate pour éviter que des mesures temporaires, telles celles de l'arrêt, ne soient jugées discriminatoires.

plaidoyer: Deux cultures différentes existent en Europe s'agissant des quotas de femmes dans les conseils d'administration. Schématiquement, on peut dire que le Nord est plus favorable à des mesures librement consenties (comme en Allemagne, en Suède, en Europe de l'Est ou au Royaume-Uni), alors que le Sud juge que des lois sont nécessaires (ainsi la France, la Grèce, l'Espagne mais aussi la Norvège). Pensez-vous que l'approche française, qui prévoit des quotas fixes soumis à sanction, y compris dans le secteur privé, serait imaginable en Suisse?

Karine Lempen: La jurisprudence du Tribunal fédéral distingue les quotas rigides, accordant une préférence automatique au sexe sous-représenté, des quotas flexibles, qui donnent la préférence au sexe sous-représenté, à qualifications équivalentes. Les quotas flexibles sont jugés admissibles au regard du principe de la proportionnalité. Donc, c'est plutôt ce second genre de quotas, plus contraignant que le simple objectif volontaire mais

respectant la liberté de choix des entreprises, qui semble s'imposer en Suisse. Cela me paraît un bon compromis, d'autant que le Parlement européen a adopté, à la



Plaidoyer
1001 Lausanne
021/ 310 73 62
www.plaidoyer.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 800
Parution: 6x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 6
Surface: 110'423 mm²

fin 2013 à une large majorité, un quota flexible pour les administrateurs non exécutifs en estimant que cette règle ne pose pas d'exigences disproportionnées pour les entreprises.

Anne Reiser: La Suisse étant le pays des demi-mesures, il est possible qu'on s'achemine vers une telle solution. Cependant, cela peut poser des problèmes dans certains milieux professionnels. Par exemple, je n'ai choisi que les candidats les plus compétents dans mon entreprise, et il se trouve que ce sont toutes des femmes. Il peut y avoir équivalence de qualifications, mais non d'intelligence émotionnelle chez certains candidats... Je vois déjà les procès que je vais avoir si la personnalité d'un postulant masculin ne me plaît pas!

Karine Lempen: C'est pourquoi la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne juge admissibles, au regard du principe de la proportionnalité, les règles de quotas qui sont assorties d'une clause dite d'ouverture, qui permet exceptionnellement de préférer un candidat du sexe surreprésenté, pour autant que les critères qui font pencher la balance en faveur de ce dernier ne soient pas discriminatoires.

plaidoyer: Une critique récurrente veut que les quotas aient été certes atteints en Norvège, mais sans induire les modifications attendues dans la société. Un petit nombre de femmes concentreraient dans

leurs mains la plupart des mandats et la prise de décision relèverait toujours dans l'ensemble des hommes. Certains résultats montrent des effets négatifs sur la productivité et le haut tournus de personnel féminin.

Karine Lempen: Il est sans doute trop tôt pour procéder à une évaluation, car la loi norvégienne ne date que de 2006. Il serait en effet naïf de penser que la société s'est profondément modifiée en si peu de temps. Je constate qu'en Suède, sans loi contraignante, l'évolution est encore plus lente. Sans quotas, combien de temps faudra-t-il encore gaspiller en Suisse le potentiel d'emplois féminins au plus haut niveau des entreprises, au moment où les femmes sortent mieux formées que les hommes des universités?

Anne Reiser: Evaluer concrètement l'impact des quotas sur l'efficacité des entreprises me semble une mission impossible par définition, et je n'y crois pas, ne serait-ce que parce que ce ne sont pas toujours les meilleurs candidats – hommes ou femmes – qu'on place à leur tête.

plaidoyer: La position suédoise vise à laisser l'initiative au secteur privé, notamment pour éviter de porter une atteinte trop forte à la liberté de l'entreprise. Ne serait-ce pas aussi une solution, quoique exigeant plus de temps?

Karine Lempen: Les quotas sont certes une atteinte à la li-

berté de l'entreprise, mais, s'ils sont conçus de manière flexible l'atteinte est proportionnée. Les quotas ne font pas exception au principe d'égalité entre femmes et hommes, mais permettent de le concrétiser. Divers comités onusiens en matière de droits humains, dont le Comité Cedef, ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans une recommandation du 29 mai 2013, demandent l'adoption de mesures positives telles que des quotas.

Anne Reiser: Si, dans d'autres domaines, le TF n'hésite pas à dire que le principe d'égalité entre hommes et femmes est d'ordre public, c'est un manque de cohérence de mettre en balance ces deux droits fondamentaux et de se poser la question de la proportionnalité de l'atteinte. Si l'on veut mettre des quotas pour réaliser l'égalité, mettons-en alors partout, dans l'administration, le secteur privé, l'armée, le service civil et la famille. On pourrait dire que seront par exemple discriminatoires les conventions de répartition des tâches dans le couple ne prévoyant pas un 30% de travail à la maison pour chacun de ses membres!

plaidoyer: Que va changer le projet de directive européenne sur les quotas?

Karine Lempen: Avant même qu'il ne soit adopté par le Conseil, et bien qu'il ne concerne directement que les membres de l'UE, ce projet de directive a déjà amené le débat en Suisse et ex-



Plaidoyer
1001 Lausanne
021/ 310 73 62
www.plaidoyer.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 800
Parution: 6x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 6
Surface: 110'423 mm²

plique peut-être le succès des quotas à Bâle-Ville, où la population a accepté, en février dernier à plus de 57%, d'introduire des quotas de sexe dans les conseils d'administration des entreprises où le canton est majoritaire. Autre évolution intéressante: les villes de Berne, de Schaffhouse et de Zurich sont en train d'introduire des quotas de sexe pour les cadres de l'administration communale.

Anne Reiser: Bâle est le seul canton suisse qui ait une organisation régionale en lien avec les Gouvernements allemands et français, ce qui n'est pas sans effet sur les préoccupations des citoyens en matière d'égalité...
Karine Lempen: Dans un arrêt du 21 novembre 2011 (ATF 137 I 305), le Tribunal fédéral a rappelé que la Convention Cedef, qui demande notamment aux Etats d'adopter des mesures

positives («mesures temporaires spéciales»), lie la Suisse. A la lumière de cette jurisprudence, il serait intéressant de savoir si le Tribunal fédéral jugerait aujourd'hui la constitutionnalité des quotas dans le domaine de l'emploi de la même manière qu'il l'avait fait en 2005 dans l'ATF 131 II 361.

Propos recueillis par Sylvie Fischer

Anne Reiser,

55 ans, avocate genevoise spécialisée en droit de la famille, auteure de diverses publications sur ce thème (www.reiser-anne.ch).

Karine Lempen,

38 ans, Dr en droit, chargée de cours sur l'égalité entre femmes et hommes à l'Université de Genève, coéditrice avec Gabriel Aubert du commentaire de la loi fédérale sur l'égalité, paru en 2011 chez Slatkine.

¹RIGASSI Barbara, BÜSSER Ursula, Frauen in Verwaltungsräten: Situation in Schweizer Unternehmen und Lösungsansätze in Europa, Bericht zu Handen von Seco, Zurich, Brugger und Partner AG, 25.2.2014, disponible à l'adresse <http://www.seco.admin.ch/themen>.

²MOLLER OKIN, Justice, genre et famille, Flammarion, Paris, 2008, p. 213 à propos de la famille structurée selon le genre; art. 2 al. 2 CCT Economie domestique, RS 221.215.329.4 sur la contribution gratuite à l'économie des époux, partenaires enregistrés et concubins.

³Disponible à l'adresse www.ifpm.unisg.ch/en/centers/female+board+pool

Date: 24.05.2014

LA LIBERTÉ
QUOTIDIEN ROMAND EDITÉ À FRIBOURG



La Liberté
1700 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'425
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 33
Surface: 1'931 mm²

PRIX LITTÉRAIRE

La Belgique honore Bertil Galland

Bertil Galland recevra le 31 mai le Prix international Nessim Habif pour l'ensemble de son œuvre, décerné par l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, a annoncé son éditeur Slatkine. TR

Date: 24.05.2014

Neue Zürcher Zeitung

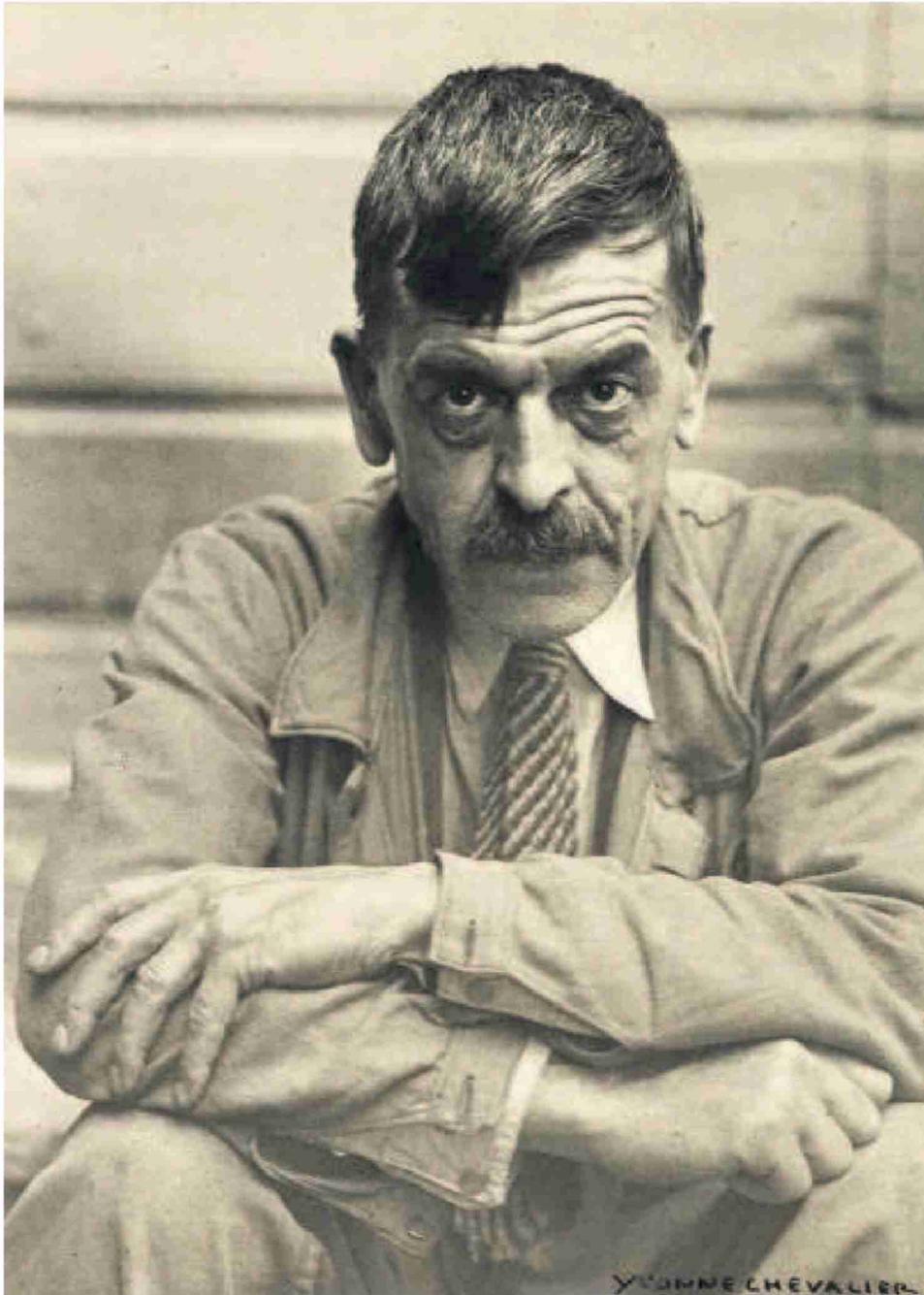


Neue Zürcher Zeitung
8021 Zürich
044/ 258 11 11
www.nzz.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 115'622
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 64
Surface: 61'229 mm²

Zwischen Monumentalisierung und Bürgerlichkeit «Vies de Ramuz» – ein plurales Schriftstellerleben in Bildern



Eines der vielen Gesichter von C. F. Ramuz, wie sie der Bildband in grosser Fülle präsentiert.

FR



Neue Zürcher Zeitung
8021 Zürich
044/ 258 11 11
www.nzz.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 115'622
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 64
Surface: 61'229 mm²

Ihre grossangelegte C.-F.-Ramuz-Gesamtausgabe beschliessen die Herausgeber Daniel Maggetti und Stéphane Pétermann mit einem reichhaltigen Bildband. Er versammelt Porträtaufnahmen, Familienfotos, gedruckte und handschriftliche Texte, Briefe, Postkarten, Presseartikel.

Beatrice von Matt

Auf der vorderen Umschlagseite schaut er einem entgegen: beschwörend, ein Dichterseher. So kennt man, so verehrt man ihn. Die Aufnahme stammt aus dem Jahr 1932, in dem auch die Romane «Farinet ou la fausse Monnaie» («Farinet oder das falsche Geld») und «Adam et Eve» erscheinen. C. F. Ramuz ist vierundfünfzig, seit fast einem Jahrzehnt auf der Höhe seines Ruhms. Die Rückseite des Umschlags zeigt die Identitätskarte von 1940. Auf der Foto ein ungewohnter Ramuz: vorsichtig lächelnd, gleichsam hinter sich zurücktretend, der Bürger, geboren 1878 in Lausanne, wohnhaft in Pully.

Was er 1913, noch in Paris, einem Freund schrieb, ging ihm lebenslang nach, die Angst, ein Bourgeois zu werden («... j'ai terriblement peur de tourner au bourgeois»). Der Band dokumentiert nun gerade die unterschiedlichen Gesichter des Dichters, auch jene, welche dieser selber möglichst verdeckt hat, das Gesicht des Ehemanns, des Vaters und Grossvaters, des genauen Rechnungsführers über Einnahmen und Ausgaben. Daniel Maggetti, zusammen mit Stéphane Pétermann Herausgeber der grossen Gesamtausgabe, möchte bei Ramuz jene Seiten sichtbar machen, die dieser unterdrückte, indem er sich zum Monument stilisierte. Der Titel des Buches lautet also mit Bedacht «Vies de Ramuz». Es hebt das Herkommen hervor, das städtische Umfeld, sowohl in Lausanne wie in Paris, die universitäre Bildung.

Die festgefrorenen Bilder des bäuerlich einsamen Visionärs finden sich hier gleichwohl. Fotografen, Kunstmaler, Holzschnitzer haben das Ihre dazu beigetragen. Der markante Kopf verlockte zur Heroisierung. Patriotische Vereinnahmung und lokale Glorifizierung haben zudem den Blick auf einen Literaten verstellt, der sich mehrfach neu entworfen hat. Maggetti dürfte allerdings zu weit gehen mit der Behauptung, Ramuz habe sich abgeschottet und das reale Leben («la vie réelle») vernachlässigt. Wer entscheidet, welches das wahre Leben ist? Wenn Ramuz nun das Leben am

Schreibtisch als realer empfunden hätte als das Leben draussen? Wenn die Obsession für seine Kunst den unablässig Schreibenden in einem Mass erfüllt hätte, wie das keine andere Tätigkeit vermochte? Dafür gäbe es verwandte Beispiele: Franz Kafka ist nicht das einzige.

Das Album hat also vom Konzept her einen dialektischen Einschlag: Der Mensch Charles Ramuz, wie sich der Schriftsteller ursprünglich nannte, soll die Künstlerkonstruktion C. F. Ramuz aus ihrer Erstarrung befreien. Das leistet dieser Band tatsächlich in schönster Weise. Auch für jene Ramuz-Leser ist er ein Geschenk, für die eine allfällige Monumentalisierung nie ein Problem war. Für sie war dieser Dichter immer schon der Vertreter einer schöpferischen Moderne, der Erfinder filmischer Prosaverfahren, der Autor mit dem kubistischen Blick. So oder so, hier rückt er in eine menschliche Nähe.

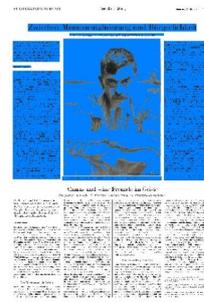
Eine Fülle von Material ist versammelt, grafisch einfallreich dargeboten von Emilie Greenberg. Viele der fast manisch betriebenen Überarbeitungen sind abgebildet, ob in Entwürfen oder in gedruckten Texten. Berühmte Romane werden im Erststadium fassbar: als vergilbte Papierbündel. Ein Grossteil der Dokumente stammt aus dem Haus in Pully, das Ramuz 1930 erwarb und das seine Tochter bis zu ihrem Tod 2012 hütete. Luft wie aus alten Truhen weht einen an im Anblick der prächtigen farbigen Hefte, darauf die aufrechte, knorrig elegante Handschrift des Verfassers: «Passage du Poète», «La Guerre dans le Haut-Pays», «Les Signes parmi nous», «Farinet», «Aline». Man liest die Briefe, ergriffen auch jene zärtlichen an Tochter und Enkel am Ende seines Lebens.

Und da sind die Fotografien, die den Dichter mit befreundeten Künstlern zeigen, mit Ansermet, Strawinsky, Claudel, Gide, Valéry, Alexandre und Charles-Albert Cingria, Gustave Roud, Michel Simon, auch vielen weniger bekannten. Nicht alle Künstler haben am heroischen Denkmal Ramuz gearbeitet. Die meisten Skizzen, Zeichnungen, Bilder von René Auberjonois etwa zeigen ihn etwas anders: mit weicheren Zügen, empfindsamer, leicht melancholisch. Kühn, ein Dandy, ein Gaukler beinahe, erscheint er auf der berühmten Aufnahme des Fotografen Theo Frey.

Ein bisschen Gerechtigkeit widerfährt auch der Malerin Cécile Cellier, Ramuz' Gattin. Sie, die ihre Kunst – auf Betreiben des Mannes – fast ganz aufgab, ist vertreten mit einem beachtlichen Selbstporträt

Date: 24.05.2014

Neue Zürcher Zeitung



Neue Zürcher Zeitung
8021 Zürich
044/ 258 11 11
www.nzz.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 115'622
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 64
Surface: 61'229 mm²

und zwei luftig-heiteren Ölgemälden, aus des Dichters Umfeld bezeichnenderweise. Eines zeigt seinen Schreibtisch, das andere ihn selber im Garten von Muzot, 1928, zwei Jahre nach Rilkes Tod.

Vies de Ramuz. Sous la direction de Daniel Maggetti et Stéphane Pétermann. Editions Slatkine, Genf 2013. 191 S., Fr. 49.–.

Date: 23.05.2014

BABYBOOK

KIDSFASHION MAGAZINE

Helvetica Media SA
1290 Versoix
022 301 18 75
www.babybook.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 40'000
Parution: 2x/année



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 141
Surface: 7'520 mm²

LE ROYAUME DE MAKORREN

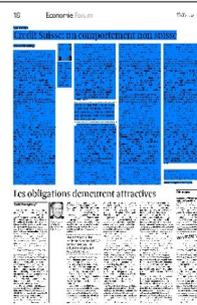
A partir de 10 ans

Parution: Disponible en librairie

Auteur: Mélissa Pollien

Edition: Slatkine

Suite à la découverte d'un ancien grimoire dans le bureau de leur oncle, les sœurs Grimenz, Marion, Chloé et Léa, se sont retrouvées propulsées dans la Forêt de Yas, royaume de la reine Langrovika. Après avoir secouru cette dernière avec l'aide de leurs amis Elfes, elles doivent désormais faire face à la menace du roi Hamos, décidé à conquérir les autres royaumes. La guerre est sur le point d'éclater et chacune des filles contribue à sa manière à l'effort de guerre : Marion part tenter sa chance à la Vallée Perdue, où sont formés les futurs chevaliers ; Chloé devient l'assistante d'un couple de fermiers ; Léa, accompagnée de l'Elfe Ronno, est envoyée auprès de Makorren, le roi de l'Océan, pour lui demander son aide... En l'éloignant ainsi la reine Langrovika veut aussi protéger la benjamine des sœurs Grimenz, menacée d'enlèvement par le roi Hamos....



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 18
Surface: 57'729 mm²

Les invités

Credit Suisse: un comportement non suisse

James Breiding*

Les portraits des douze présidents qui se sont succédé à la tête de Credit Suisse depuis la fondation de la banque en 1856 ornent les parois de la salle du conseil d'administration de la banque à Zurich. C'est dans cette salle que furent prises des décisions fondatrices de l'économie helvétique, dont le financement, entre autres, de la construction des chemins de fer, de l'achat de turbines d'ABB pour l'approvisionnement en électricité des cités, d'usines pour Nestlé et similaires, ainsi que la fondation de Swiss Re et de Swiss Life.

«Crédit» dérive du latin et signifie qu'on peut croire, faire confiance à quelqu'un. «Suisse» apparaît dans les en-têtes de la correspondance et les sites web de la banque, et sur ses bâtiments, pour que tout le monde le voie bien. Ces deux mots résument parfaitement la raison pour laquelle la plupart des clients ont choisi cette banque pour leurs affaires.

La semaine dernière, Marcus Wallenberg, président de Skandinaviska Enskilda Banken AB (Enskilda) et membre de la grande famille industrielle suédoise, s'adressait en ces termes au milieu suisse des affaires: «Ce qui compte le plus pour nous est de mettre les bonnes personnes à la bonne place.» J'ai imaginé les douze portraits de la salle de Credit Suisse acquiescer d'un signe de tête. Enskilda a été fondée en 1856, tout comme Credit Suisse. La mission et l'évolution des deux banques, l'une en Suède, l'autre en Suisse, ont été similaires. Jusqu'à ce que...

Credit Suisse a plaidé coupable, reconnaissant avoir aidé des contribuables américains à échapper au fisc; pour cela, elle devra s'acquitter d'une amende de 2,5 milliards de francs suisses. Un fait inouï, tant pour sa nature pénale que pour le montant de l'amende.

Lors de son témoignage télévisé devant la commission d'enquête du Sénat américain, Brady Dougan, directeur de la banque, a présenté ses excuses, laissant clairement entendre qu'un petit groupe d'employés de la banque aurait contrevenu aux lois américaines. Il a ajouté: «Il s'agit d'une très petite part de l'activité globale.» Récemment encore, lors de l'assemblée générale annuelle de la société, Urs Rohner, le président du groupe bancaire, a affirmé devant ses actionnaires qu'aucun membre de la haute

direction n'était impliqué dans cette affaire.

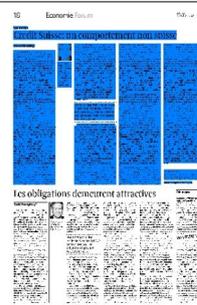
Tant les actionnaires que les clients et les régulateurs s'accoutument peu à peu à ces faux-fuyants. Quelque temps après la publication des résultats annuels de 2007, Credit Suisse révéla des erreurs de pricing sur les titres adossés à des actifs qui, selon elle, résultaient, en partie, d'«irrégularités intentionnelles» d'un «petit nombre

de traders». Un coup de tonnerre pour les marchés, qui signifia une dépréciation de 2,86 milliards de francs suisses. En août 2008, la Financial Services Authority britannique infligea une amende de 5,6 millions de livres à Credit Suisse pour ne pas avoir mené ses affaires «avec la compétence, le soin et la diligence nécessaires». Credit Suisse figure parmi les 16 banques récemment poursuivies par la Federal Deposit Insurance Corp. pour avoir censément manipulé le Libor (London InterBank Offered Rate). Selon les médias, cette sanction particulièrement sévère porte en fait sur les écarts de conduite à répétition de Credit Suisse et de l'ensemble du secteur. Abondant dans le sens des régulateurs, Mervyn King, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, a récemment déclaré qu'il était temps d'intervenir dans le système bancaire, en faisant allusion aux pratiques parfois douteuses de «niveaux de rémunération excessifs, de traitement exécration de la clientèle, de manipulation trompeuse des taux d'intérêt extrêmement importants, et d'exploitation d'informations confidentielles».

Cette banque doit prouver à ses clients, aux régulateurs et aux actionnaires qu'elle sait affecter des professionnels compétents aux bons postes

«Creder» est un mot latin signifiant «croire».

Or, nombreux sont ceux qui se demandent s'il est vrai que Dougan et Rohner ignoraient tout de ces faits. D'autres s'interrogent, non sans quelque inquiétude, à propos des autres choses que ces hauts dirigeants pourraient également ignorer. Selon la *Neue Zürcher Zeitung*, c'est un avocat de New York qui a signé le plaidoyer de culpabilité au nom de Credit Suisse, ce qui va à l'encontre de



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 18
Surface: 57'729 mm²

la culture du pays, basée sur l'indépendance et où chacun est censé assumer les conséquences de ses propres actions. Ce modèle de comportement semble aussi s'appliquer hors de Suisse. Rohner et Dougan sont les seuls dirigeants de l'histoire à rester à la tête d'une banque qui a subi une condamnation pénale.

Après tout, n'est-ce pas là précisément la raison pour laquelle d'aucuns sont nommés au sommet des hiérarchies et à des postes à haute responsabilité? Les responsabilités et les rémunérations n'ont pas manqué. A l'époque des faits, Brady Dougan était président-directeur général et Urs Rohner Chief Operating Officer et chef du contentieux. Tous deux ont figuré parmi les dirigeants les mieux payés du secteur. En 2010, Brady Dougan a perçu un bonus de 70 millions

de francs. Et, selon un grand quotidien suisse alémanique, Urs Rohner, en tant que président du conseil d'administration, perçoit une rémunération supérieure à ce que gagnent ses homologues de Barclays, de BNP, de Deutsche Bank et de la Royal Bank of Scotland réunis.

Ces deux dirigeants sont devenus les «effigies» polarisatrices des récriminations de tous ceux qui, en Suisse, estiment que les régimes de rémunération des banques sont à l'origine de la crise financière, en encourageant ces comportements illicites à répétition. Le référendum qui s'est tenu en mars avait pour objectif de réduire le pouvoir des conseils d'administration et de donner davantage voix au chapitre aux actionnaires. Par ailleurs, ces derniers ont peu apprécié de voir le cours de leurs actions perdre 60% de leur valeur depuis que Dougan est aux commandes (2007) et 30% supplémentaires depuis que Rohner a été nommé président du conseil d'administration en 2011.

A la haute direction d'une entreprise, on pourrait croire qu'il n'y a pas que les rémunérations qui comptent. Considérant sa rémunération actuelle, Annika Falkengren, CEO d'Enskilda, devrait attendre vingt-cinq ans pour gagner la même somme que le bonus perçu par Brady Dougan en 2010. Le président du conseil, Marcus Wallenberg, gagne quant à lui 360 000 dollars, alors que Rohner a perçu 5,4 millions de dollars en 2014.

Dans les écoles, on apprend aux élèves que la Suisse met la collectivité au-dessus de l'individu. Dans ce pays, l'histoire compte davantage que dans la plupart des autres nations. L'âge moyen des entreprises cotées à la bourse suisse est de 125 ans, alors qu'il est à peine de 20 ans

pour le S&P 500. Traditionnellement, la nomination en tant que président ou membre du conseil d'administration est quelque chose qui doit être surtout mérité; toujours selon les principes helvétiques, le pouvoir est indissociable de la responsabilité. Le conseil d'administration d'Enskilda ressemble à un «who's who» de la société scandinave. Le conseil d'administration de Credit Suisse, récemment encore, se composait de la fine fleur de la société helvétique. Trois seulement des 12 membres – sans compter Rohner – du conseil d'administration de Credit Suisse sont de nationalité suisse, et aucun n'a d'expérience ni de compétences en matière bancaire.

A l'instar d'autres pays, la «Suisse SA» souffre de ce que l'on appelle la *agency disease*: les actionnaires sont plus fugaces, anonymes et complaisants. Ses entreprises les plus prospères – dont Credit Suisse, Nestlé et les groupes pharmaceutiques comme Novartis, par exemple – sont si gigantesques que les seuls investisseurs qui pourraient influencer le cours des choses sont les

moins susceptibles de le faire. Les fonds négociés en bourse, les fonds communs de placement et les grands fonds de pension ne sont pas vraiment des endroits où les membres des conseils d'administration s'affrontent. Souvent, ils sont entourés de plusieurs brigades de conseillers qui tendront à obscurcir les choses plutôt qu'à encourager les actionnaires à agir de manière responsable. Les membres du conseil sont proposés par le président, et la «docilité» est clairement le critère décisif.

C'est justement ce cocktail de gigantisme institutionnel, d'actionnariat peu vigilant et de conseils d'administration «dociles» qui a conduit, en Suisse et ailleurs, aux plus grands abus. Ce sont – fait qui ne surprendra guère – les entreprises suisses dispensatrices des plus gros salaires qui ont connu, et de loin, les problèmes les plus épineux.

D'aucuns estiment que Credit Suisse est désormais une entreprise d'envergure mondiale et que la comparaison avec son passé, ou avec des banques telles qu'Enskilda, ne se justifie pas. Selon d'autres, adopter la même attitude que les 15 banques d'envergure mondiale accusées de manipuler les taux d'intérêt conduira, dans le meilleur des cas, à jouer les outsiders, ou mènera, dans le pire des cas, au désastre.

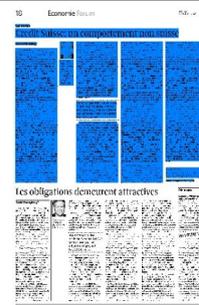
Souvent, les clients ont décidé de placer leur argent chez Credit Suisse justement parce que c'est une banque suisse. Dans le passé, cette



* Alumni et fellow de Harvard University, auteur de «Swiss made. Tout ce que révèle le succès du modèle suisse», Ed. Slatkine

Date: 23.05.2014

LE TEMPS



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 18
Surface: 57'729 mm²

décision s'est révélée judicieuse. Ainsi, le stéréotype d'une Suisse regorgeant de banques véreuses qui aident les gens à échapper au fisc se confirme en partie, et l'admission de culpabilité de Credit Suisse le prouve. Mais la valeur exceptionnelle des banques suisses a consisté à protéger l'argent durement gagné des affres de l'inflation et de l'instabilité politique.

Credit Suisse est maintenant face à un dilemme. Cette banque doit prouver à ses clients, aux régulateurs et aux actionnaires qu'elle sait affecter des professionnels compétents aux bons postes. Elle doit aussi décider si elle désire adh-

rer aux valeurs suisses qui l'ont menée au succès. Dans le cas contraire, il se peut que les marchés aient raison de l'évaluer à un prix inférieur au coût de l'ensemble de ses meubles, ses ordinateurs et ses bâtiments. Sans oublier les portraits.

Mais elle devrait alors envisager de changer de nom.

>> Sur Internet

Retrouvez sur notre site de nouvelles contributions d'invités extérieurs, ainsi que l'ensemble des articles écrits dans cette page par des invités

www.letemps.ch/forum_eco



JM Jüdische Medien AG
8027 Zürich
044/ 206 42 22
www.tachles.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 4'000
Parution: 5x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 17
Surface: 27'932 mm²

EDITORIAL

L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE CAROUGE ET DE GENÈVE: UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

> Du Cancel confiné du Moyen Age à la pleine citoyenneté enfin acquise en 1857, l'histoire mouvementée de la communauté juive des villes de Carouge et de Genève reflète, en creux, les aléas de l'histoire de ces deux villes et l'évolution des valeurs qui ont sous-tendu leurs politiques respectives.

A l'aube du bicentenaire du rattachement de la ville de Carouge au Canton de Genève et du Canton à la Confédération, survenus en 1816, la Communauté israélite de Genève (CIG), qui, rappelons-le, n'a été reconnue qu'en 1852, se mobilise pour donner plus de visibilité à ce patrimoine encore relativement méconnu dans notre Cité et au sein de notre communau-

nevois. Ce programme a une visée principalement culturelle et touristique, mais peut également être adapté à des fins pédagogiques. Il sera proposé au sein de la communauté, aux acteurs principaux du tourisme genevois et au DIP. Différents supports, actuellement à l'étude, vont être créés prochainement.

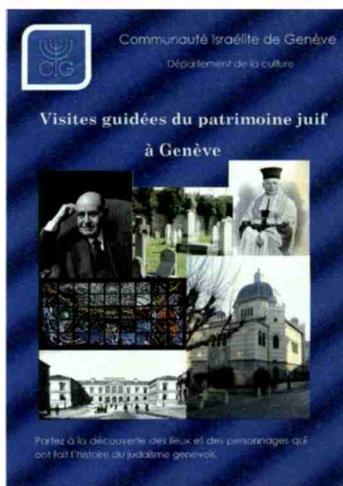
Survol de quelques aspects de ces visites guidées avec **Jean Plançon***, gardien des cimetières israélites de Carouge et de Veyrier, historien et guide-conférencier agréé par la CIG.

Pourquoi est-il important de faire connaître l'histoire de la Communauté juive de Carouge et de Genève dans la Cité ?

Parce que le judaïsme genevois, auquel il faut associer les origines carougeoises, a depuis plus de 230 ans largement contribué à l'essor social, économique et culturel de la grande cité des Alpes. Si l'apport du judaïsme dans la société genevoise est certes reconnu aujourd'hui, il reste paradoxalement encore assez mal connu de ses contemporains. Cela explique en bonne partie les motivations qui m'ont poussé et me poussent encore à faire connaître cette histoire.

Pourquoi cette histoire est-elle encore relativement mal connue ?

A mon sens, parce que l'histoire de Genève a peut-être été trop souvent réduite à la mise en valeur de deux grandes périodes: la période catholique des comtes de Savoie et la période protestante issue de la Réforme de 1530; ces deux



té. A cette fin, le Dicastère de la Culture de la CIG propose désormais un programme, sur demande, de visites guidées du patrimoine juif à Genève, à la découverte des lieux et des personnages qui ont fait l'histoire du judaïsme ge-

Date: 23.05.2014

revue juive



JM Jüdische Medien AG
8027 Zürich
044/ 206 42 22
www.tachles.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 4'000
Parution: 5x/année

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 17
Surface: 27'932 mm²

périodes sont certes importantes, mais ne résumement pas à elles seules l'histoire de Genève.

Cette double empreinte chrétienne a lourdement pesé et pèse encore, je pense, sur l'historiographie genevoise. C'est une erreur, alors que Genève s'est justement enrichie au fil du temps, au sens noble du terme, grâce à l'apport de ceux qu'elle a souvent considérés comme des «étrangers». Les historiens doivent donc aujourd'hui, me semble-t-il, porter un regard différent et beaucoup plus large sur le passé.

Divers groupes et associations vous sollicitent depuis des années pour effectuer des visites guidées du patrimoine juif de Genève; quels sont les aspects qui les intéressent le plus ?

Il y a bien sûr les incontournables, comme l'histoire des Juifs genevois au Moyen Age, ce qui permet de revisiter la vieille ville sous un autre angle. Il y a aussi le cimetière juif de Carouge, véritable témoin de l'exceptionnelle politique libérale qui a été menée dans cette ancienne ville sarde à la fin du XVIII^e siècle. Mais ce qui intéresse peut-être le plus les visiteurs, c'est de découvrir – quelquefois avec stupéfaction – les nombreux domaines dans lesquels les Juifs genevois ont joué un rôle essentiel. L'histoire de l'Université de Genève, par exemple, rencontre à cet égard un certain succès.

Propos recueillis par Anita Halasz,
Responsable des activités culturelles de la CIG
Informations sur les visites guidées: Anita Halasz, cultur@comisra.ch – www.comisra.ch
** auteur de « Histoire de la Communauté juive de Carouge et de Genève », en 2 volumes, éd. Slatkine, 2008 et 2010.*

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 36
Surface: 10'779 mm²

La nature est en fête à la Vallée

Edition

Le Sentier accueille pour la deuxième fois le Festival Les Mots voyageurs consacré aux livres ayant pour thèmes la nature, la montagne et l'aventure

C'est une fête à la nature littéraire qui se tient ce week-end à la vallée de Joux. Pour la deuxième année consécutive, le Festival Les Mots voyageurs s'empare du Centre sportif du Sentier, où le public aura l'occasion de rencontrer des auteurs spécialisés dans des livres ayant pour thèmes la nature, la montagne ou l'aventure. Parmi la trentaine d'artistes venant dédicacer leur ouvrage, le photographe naturaliste Daniel Aubort, l'alpiniste Jean-Marie Choffat ou les guides Christophe Delachat et Roland Ravanel.

Carole Pierrehumbert est également de la partie. Après avoir publié trois tomes des guides d'itinéraires familiaux *Les randonnées d'Eloïse* (dans le Haut-Valais, dans le Chablais et le Bas-Valais, et en

Valais central), cette passionnée de marche a sorti l'an passé aux Editions Slatkine *Les randonnées d'Eloïse autour du Léman*.

Outre un espace jeunesse et des expositions, des conférences sont également au programme. Fondatrice et directrice de l'entreprise combière JMC lutherie, Céline Renaud offrira samedi, à 15 h, une «dégustation de son». Elle détaillera la notion de bois de résonance, un épicea de qualité irréprochable, cueilli dans le Risoux. Ce bois précieux est utilisé pour fabriquer les fameux *soundboard* et autres produits conçus par cette lutherie du XXI^e siècle, comme les supports de résonance pour montre à sonnerie. Un moment où l'on redécouvre la beauté du son, poétique et surprenant. **Céline Rochat**

Le Sentier, Centre sportif

Samedi et dimanche (10 h-18 h)

Entrée gratuite

www.myvalleedejoux.ch



La nature est en fête à la Vallée

Edition

Le Sentier accueille pour la deuxième fois le Festival Les Mots voyageurs consacré aux livres ayant pour thèmes la nature, la montagne et l'aventure

C'est une fête à la nature littéraire qui se tient ce week-end à la vallée de Joux. Pour la deuxième année consécutive, le Festival Les Mots voyageurs s'empare du Centre sportif du Sentier, où le public aura l'occasion de rencontrer des auteurs spécialisés dans des livres ayant pour thèmes la nature, la montagne ou l'aventure. Parmi la trentaine d'artistes venant dédicacer leur ouvrage, le photographe naturaliste Daniel Aubort, l'alpiniste Jean-Marie Choffat ou les guides Christophe Delachat et Roland Ravanel.

Carole Pierrehumbert est également de la partie. Après avoir publié trois tomes des guides d'itinéraires familiaux *Les randonnées d'Eloïse* (dans le Haut-Valais, dans

le Chablais et le Bas-Valais, et en Valais central), cette passionnée de marche a sorti l'an passé aux Editions Slatkine *Les randonnées d'Eloïse autour du Léman*.

Outre un espace jeunesse et des expositions, des conférences sont également au programme. Fondatrice et directrice de l'entreprise combière JMC lutherie, Céline Renaud offrira samedi, à 15 h, une «dégustation de son». Elle détaillera la notion de bois de résonance, un épicéa de qualité irréprochable, cueilli dans le Risoux. Ce bois précieux est utilisé pour fabriquer les fameux *soundboard* et autres produits conçus par cette lutherie du XXI^e siècle, comme les supports de résonance pour montre à sonnerie. Un moment où l'on redécouvre la beauté du son, poétique et surprenant. **Céline Rochat**

Le Sentier, Centre sportif

Samedi et dimanche (10 h-18 h)
Entrée gratuite
www.myvalleedejoux.ch

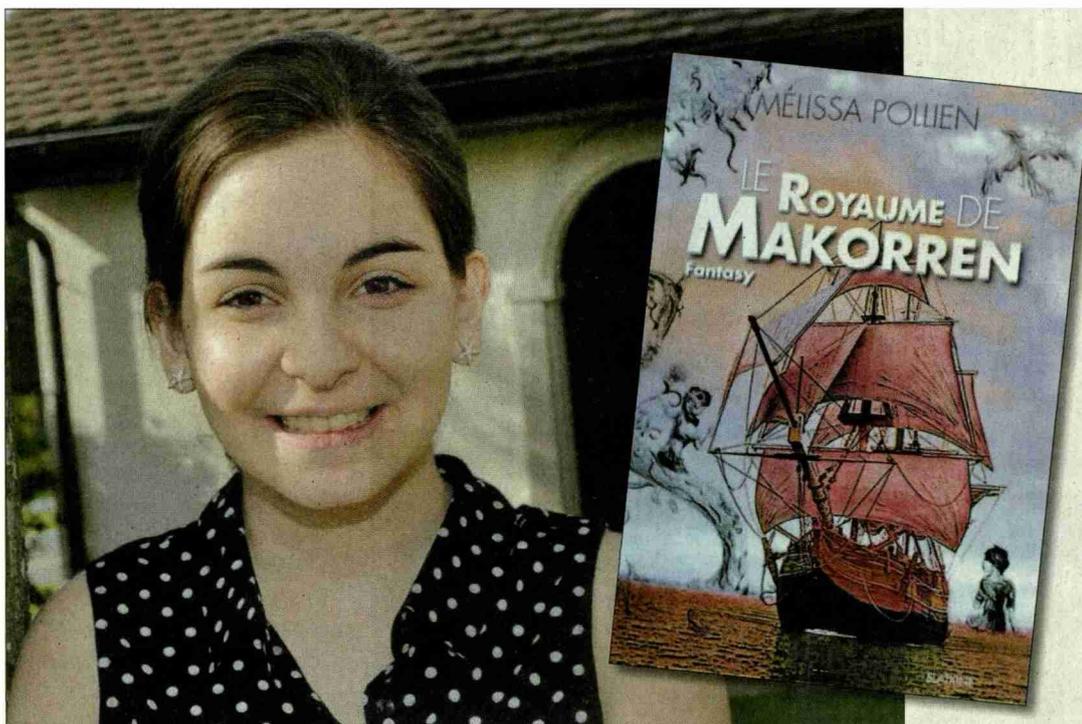

 La région Nord Vaudois
 1401 Yverdon
 024/ 424 11 55
 www.laregion.ch

 Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebdo.
 Tirage: 44'500
 Parution: hebdomadaire

 N° de thème: 844.003
 N° d'abonnement: 844003
 Page: 3
 Surface: 43'822 mm²

Le retour de Mélissa

Mélissa Pollien dédicacera son deuxième livre, «Le Royaume de Makorren», samedi au Salon du livre jeunesse d'Yverdon-les-Bains.



Mélissa Pollien voit dans l'écriture un formidable moyen d'évasion.

Michel Duperréx

Com. / Réd.

L'aventure se poursuit pour Pollien, de Villars-le-Terroir. Après «Le Royaume de Langrovika», un premier ouvrage dont 1000 exemplaires ont été écoulés en Suisse, ce petit bout de femme de seize ans invite ses lecteurs à s'immerger dans l'univers de Makorren. Ce livre publié début avril raconte la suite des aventures de Ma-

rion, Chloé et Léa Grimenz, propulsées dans un monde fantastique. La 13^e édition du Salon du livre jeunesse d'Yverdon-les-Bains (voir encadré) donnera l'occasion au public nord-vaudois de rencontrer cette auteure chez qui la fibre littéraire est née précocement. «J'avais 8 ans lorsque j'ai écrit mes premières petites histoires», indique Pollien. Deux ans plus tard, elle se lance dans «Le

Royaume de Langrovika», un projet dont elle fait part à sa maman, puis revient vers cette dernière pour lui annoncer qu'elle y a mis le point final. Deux nouvelles années se sont écoulées.

Séduite par le résultat, la professeure de français de Pollien l'encourage à publier. La jeune fille et sa famille découvrent alors les coulisses d'un milieu qu'ils



La région Nord Vaudois
1401 Yverdon
024/ 424 11 55
www.laregion.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 44'500
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 3
Surface: 43'822 mm²

ne connaissaient pas. Les refus se succèdent, mais le récit trouve grâce aux yeux des Editions Elzévir, à Paris, concrétisant son rêve d'enfant. «Toute petite, elle me disait: *Je voudrais avoir mon livre à moi*», se souvient sa mère, Franceline.

Bien d'autres chapitres se sont ajoutés depuis. Des rencontres avec les lecteurs, par exemple lors d'une séance de dédicaces chez Payot, à Yverdon-les-Bains, en décembre 2012 ou la lecture de la dictée, toujours dans la Cité thermale, à l'occasion du festival Verbophonie, en mars 2013. La poursuite de son projet littéraire, également.

«J'ai terminé le deuxième livre l'été passé», précise Pollien. L'expérience accumulée au contact des acteurs du livre et la crédibilité associée à la précédente publication ont servi dans la recherche d'une maison d'édition. «Nous souhaitions trouver un éditeur en Suisse. Cela nous a pris beaucoup moins de temps cette fois-ci car nous avons pu cibler un peu plus. Certaines maison d'édition n'acceptent pas de publier des mineurs», souligne la jeune auteure.

«Le Royaume de Makorren» paraîtra finalement aux Éditions Slatkine, à Genève. Peuplé d'elfes, de dragons

et de chevaliers, pour ne citer qu'eux, l'univers dans lequel les soeurs Grimenz ont été téléportées après avoir prononcé une formule magique contenue dans un grimoire est sous la menace du roi Hamos, assoiffé de conquêtes.

«La plus petite des soeurs a dix ans. C'est l'âge où j'ai commencé à écrire le premier livre. J'ai un peu grandi avec mes personnages», déclare Pollien, déjà dans l'écriture du troisième volume de son histoire fantastique. «J'ai la fin en tête, mais cela pourrait encore changer», conclut-elle.

LUDOVIC PILLONEL ■

Entrée gratuite. Salon de thé le samedi.

Programme

La 13^e édition du Salon du livre jeunesse Payot se déroulera demain (de 17h30 à 19h30) et samedi aux Caves du Château d'Yverdon-les-Bains. Samedi, outre la rencontre avec Mélissa Pollien (10h-12h), diverses animations seront proposées, à savoir: bricolage avec Agathe (9h30-11h30 et 14h30-16h); réalisation de la fresque du salon avec Nathalie Infante (10h-12h et 14h-16h); découverte du «jardin expérimental» d'Edith et Fabrice Riblet-Muller (10h-12h et 14h-16h); rencontre avec l'auteur Denis Kormann (14h-16h), ainsi qu'un grand jeu concours.

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'510
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 12
Surface: 6'198 mm²

LITTÉRATURE

Doris Jakubec honorée

Déjà célébrée en 2012 par le Prix culturel Leenards, la critique littéraire Doris Jakubec reçoit demain le Prix de l'université de Lausanne, qui lui sera décerné lors du Dies academicus. Cette distinction récompense son engagement pour la littérature romande. Directrice du Centre de recherche sur les lettres romandes de 1981 à 2003, elle a dirigé plusieurs chantiers éditoriaux. C'est elle qui lance en 1998 le chantier Ramuz, qui déboucha sur les romans publiés en 2005 dans La Pléiade et les *Ceuvres complètes* chez Slat-

kine. Elle a également travaillé sur Guy de Pourtalès et Charles-Albert Cingria, dont les *Ceuvres complètes* sont en cours de publication chez L'Age d'Homme. «Le pari de Doris Jakubec sur la proximité a permis d'ancrer la littérature romande en Suisse», écrit l'université. Entre recherche et enseignement, Doris Jakubec a fait connaître les lettres romandes dans les universités du monde entier et a créé des passerelles avec les autres littératures nationales suisses, puis avec les diverses francophonies. APD

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 28
Surface: 7'048 mm²

Repéré pour vous

Prix royal pour Bertil Galland

A 82 ans, Bertil Galland rejoint la prestigieuse famille des auteurs suisses - après Jean Starobinski, Philippe Jaccottet et Anne Perrier - honorés par l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique.



Samedi 31 mai, l'écrivain et éditeur vaudois recevra, à Bruxelles, le Prix Nessim Habif «pour l'ensemble de son œuvre». Joint hier, ce grand rassembleur de la littérature romande ne boudait pas son plaisir: «Je suis extrêmement touché par l'attention de la Belgique, qui renforce ainsi le lien d'intérêt

réciproque pour la langue et la littérature française. Je suis heureux de voir que les amitiés et les échanges s'intensifient.»

L'événement intervient à l'occasion de la sortie de son nouveau livre, *Les pôles magnétiques*, qui retrace sa jeunesse en Suisse et en Europe. C'est le premier de huit volumes qui réuniront ses écrits, réédités et nouveaux. **Rebecca Mosimann**

Les pôles magnétiques

Bertil Galland

Ed. Slatkine, 260 p., vol. 1

Régions

24 Heures
1001 Lausanne
021 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 35'887
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 28
Surface: 6'426 mm²

Repéré pour vous

Prix royal pour Bertil Galland

A 82 ans, Bertil Galland rejoint la prestigieuse famille des auteurs suisses - après Jean Starobinski, Philippe Jaccottet et Anne Perrier - honorés par l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique. Samedi 31 mai, l'écrivain et éditeur vaudois recevra, à Bruxelles, le Prix Nessim Habif «pour l'ensemble de son œuvre». Joint hier, ce grand rassembleur de la littérature romande ne boudait pas son plaisir: «Je suis extrêmement touché par l'attention de la Belgique, qui renforce ainsi le lien d'intérêt



réci-proque pour la langue et la littérature française. Je suis heureux de voir que les amitiés et les échanges s'intensifient.»

L'événement intervient à l'occasion de la sortie de son nouveau livre, *Les pôles magnétiques*, qui retrace sa jeunesse en Suisse et en Europe. C'est le premier de huit volumes qui réuniront ses écrits, réédités et nouveaux. **Rebecca Mosimann**

Les pôles magnétiques

Bertil Galland

Ed. Slatkine, 260 p., vol. 1

Date: 21.05.2014

La Côte lacote.ch



Ets Ed. Cherix SA
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 8'573
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 9
Surface: 3'401 mm²

CULTURE

Bertil Galland récompensé en Belgique

L'écrivain, journaliste et éditeur vaudois Bertil Galland se voit décerner le prix Nessim Habib par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Cette distinction salue l'ensemble de son œuvre. Cette récompense intervient à l'occasion de la parution du nouveau livre de l'auteur «Pôles magnétiques», indiquent mardi les éditions Slatkine. Dans cet ouvrage, l'octogénaire natif de Leysin retrace ses parcours de jeunesse en Suisse et en Europe. **TEXTES ATS**



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'716
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 24
Surface: 8'600 mm²

Bertil Galland distingué par l'Académie royale

> Prix L'homme de lettres honoré en Belgique

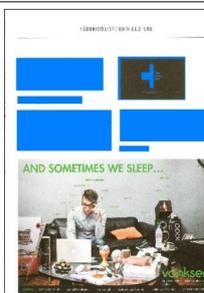
Bertil Galland est salué par l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique qui lui remettra, le 31 mai, le Prix Nessim Habif, annonce son éditeur.

Né en 1931, Bertil Galland a été journaliste, reporter, essayiste, mais aussi, au sein de sa propre maison, l'éditeur de Corinna Bille, Maurice Chappaz, Jacques Chessex, Jacques Mercanton, Alice Rivaz, Alexandre Voisard et bien d'autres. Avec Jacques Chessex, il fonda la revue *Écriture*. Traducteur, voyageur et écrivain, il publie ce printemps, chez Slatkine, *Pôles magnétiques* en même temps que *Deux poètes du XX^e siècle*, où il a traduit l'Américain William Barletta et le Suédois Lars Gustafsson.

Lauréat, en 2007, de la Fondation vaudoise pour la culture, récompensé en 2008 par un prix culturel de la Fondation Leenaards, Bertil Galland remporte le prix biennal Nessim Habif qui est, avec 3000 euros, le mieux doté des prix littéraires décernés par l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique. Cette académie, vouée à la littérature et à la philologie, compte 40 membres et accueille dans ses rangs des Belges et des étrangers francophones. Ce prix, qui salue une œuvre littéraire en français «hors de France», est allé jadis à Jean Starobinski, Andrée Chedid, Philippe Jaccottet, Georges Haldas, Anne Perrier ou Jorge Semprun. **Éléonore Sulser**

Market
1227 Carouge
022/ 301 59 18
www.market.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 10'900
Parution: mensuelle



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003
Page: 111
Surface: 11'366 mm²

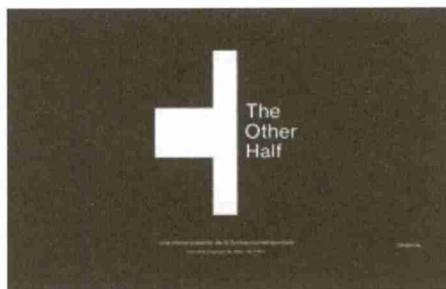
THE OTHER HALF. UNE VITRINE CRÉATIVE DE LA SUISSE CONTEMPORAINE

Une idée originale de Julien de Preux

Éditeur: Slatkine

Au lendemain du 9 février 2014, la Suisse se réveillait avec un visage différent, celui du doute. Qu'est-ce qui allait changer pour les Suisses, pour leur pays, suite à ce résultat, serré, inattendu et prévisible à la fois? La question se pose encore aujourd'hui dans la tête de beaucoup de personnes. Initié par Julien de Preux, directeur artistique indépendant, "We are the other half" est un projet né sur internet, qui propose un espace d'expression aux 49,7% de votants qui, ce dimanche-là, se demandèrent ce que l'image de la Suisse allait devenir aux yeux de l'Europe et du Monde. En utilisant la créativité comme moteur, l'autre moitié s'est exprimée. Elle a créé avec humour, sarcasme, décalage, subtilité, colère, tristesse, espoir... Elle a aidé à construire cette vitrine de la Suisse contemporaine avec motivation et engouement. Aujourd'hui, ces créations sortent du format Web et s'offrent ces pages pour vous faire découvrir: *The Other Half*.

WWW.SLATKINE.COM





Teletex RTS Deux

Télévision Suisse Romande
1211 Genève 8
022/ 708 91 11
www.teletext.ch/TSR2/100-00.html

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Teletext

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

745 RTS Deux 21.05.14 09:53:01

L'écrivain Bertil Galland récompensé

Culture 20.05.14 16:28

L'écrivain Bertil Galland récompensé
L'écrivain, journaliste et éditeur vau-
dois Bertil Galland se voit décerner le
prix Nessim Habif par l'Académie royale
de langue et de littérature françaises
de Belgique. Cette distinction salue
l'ensemble de son oeuvre.

Cette récompense intervient à l'occa-
sion de la parution du nouvel ouvrage
de l'auteur, "Pôles magnétiques", in-
diquent mardi les éditions Slatkine.

Dans cet ouvrage, l'octogénaire natif
de Leysin (VD) trace ses parcours de
jeunesse en Suisse et en Europe. "C'est
le premier de huit volumes qui réuni-
ront ses écrits, réédités et nouveaux",
expliquent les éditions.

Soirée plateau-télé en perspective?
Consultez le programme TV 300



Teletext RTS Un

Télévision Suisse Romande
1211 Genève 8
022/ 708 91 11
www.teletext.ch/TSR1/100-00.html

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Teletext

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

745 RTS Un 21.05.14 09:32:56

L'écrivain Bertil Galland récompensé

Culture 20.05.14 16:28

L'écrivain Bertil Galland récompensé
L'écrivain, journaliste et éditeur vau-
dois Bertil Galland se voit décerner le
prix Nessim Habif par l'Académie royale
de langue et de littérature françaises
de Belgique. Cette distinction salue
l'ensemble de son oeuvre.

Cette récompense intervient à l'occa-
sion de la parution du nouvel ouvrage
de l'auteur, "Pôles magnétiques", in-
diquent mardi les éditions Slatkine.

Dans cet ouvrage, l'octogénaire natif
de Leysin (VD) trace ses parcours de
jeunesse en Suisse et en Europe. "C'est
le premier de huit volumes qui réuni-
ront ses écrits, réédités et nouveaux",
expliquent les éditions.

Soirée plateau-télé en perspective?
Consultez le programme TV 300

Date: 20.05.2014

ats

Agence Télégraphique Suisse

Agence Telegraphique Suisse
3001 Bern
031/ 309 33 33
www.sda.ch/de/kontakt/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Agences de presse



N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

20.05.2014 16:06:17 SDA 0166bsf
Suisse, Belgique / Vaud / Lausanne (ats)
Arts, culture, et spectacles, Littérature

Bertil Galland primé par l'Académie de Belgique

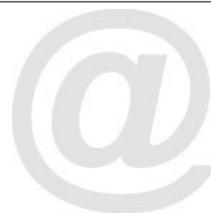
L'écrivain, journaliste et éditeur vaudois Bertil Galland se voit décerner le prix Nessim Habib par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Cette distinction salue l'ensemble de son oeuvre.

Cette récompense intervient à l'occasion de la parution du nouveau livre de l'auteur "Pôles magnétiques", indiquent mardi les éditions Slatkine. Dans cet ouvrage, l'octogénaire natif de Leysin (VD) trace ses parcours de jeunesse en Suisse et en Europe. "C'est le premier de huit volumes qui réuniront ses écrits, réédités et nouveaux", poursuit le communiqué.

Après avoir dirigé les Cahiers de la Renaissance vaudoise (1953-1971), Bertil Galland crée sa propre maison d'édition à l'enseigne de son nom en 1971. Il éditera notamment Maurice Chappaz et Jacques Chessex.

L'homme a un riche parcours. Il a rédigé des récits de voyage sur la Chine ou l'Europe du Nord et dirigé pendant vingt ans la publication des douze volumes de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud. En 1991, il se lance par ailleurs dans l'aventure du "Nouveau Quotidien" aux côtés de Jacques Pilet et est à l'origine, en 2002, de la Collection "Le Savoir suisse", sorte de "Que sais-je" helvétique.

D'autres Suisses ont, avant lui, obtenu ce prix de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, comme Jean Starobinski, Philippe Jaccottet et Georges Haldas. La récompense lui sera remise le 31 mai à Bruxelles lors d'une cérémonie publique au Palais de l'Académie royale.



Online-Ausgabe

RTS Radio Télévision Suisse
1211 Genève 8
058/ 236 36 36
www.rts.ch/

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 702'000
Page Visits: 8'424'627

[Lire en ligne](#)

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

L'écrivain vaudois Bertil Galland primé par l'Académie royale de Belgique

20.05.2014 17:08



Bertil Galland est récompensé en Belgique alors que son dernier ouvrage, "Pôles magnétiques", vient de paraître. [YouTube]

Bertil Galland, auteur et éditeur vaudois, a été récompensé par l'Académie royale de Belgique pour l'ensemble de son oeuvre. Son dernier ouvrage retrace ses parcours de jeunesse.

L'écrivain, journaliste et éditeur vaudois Bertil Galland se voit décerner le prix Nessim Habif par l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Cette distinction salue l'ensemble de son oeuvre.

Cette récompense intervient à l'occasion de la parution du nouvel ouvrage de l'auteur, "Pôles magnétiques", indiquent mardi les éditions Slatkine.

Parcours de jeunesse

Dans "Pôles magnétiques", l'octogénaire natif de Leysin (VD) retrace ses parcours de jeunesse en Suisse et en Europe. "C'est le premier de huit volumes qui réuniront ses écrits, réédités et nouveaux", précise son éditeur.

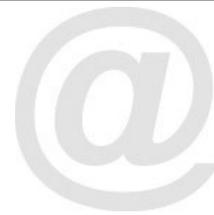
La récompense lui sera remise le 31 mai à Bruxelles lors d'une cérémonie publique au Palais de l'Académie royale.

ats/tmun

Le parcours de Bertil Galland

Date: 20.05.2014

RTS.ch



Online-Ausgabe

RTS Radio Télévision Suisse
1211 Genève 8
058/ 236 36 36
www.rts.ch/

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 702'000
Page Visits: 8'424'627

Lire en ligne

N° de thème: 844.003
N° d'abonnement: 844003

Après avoir dirigé les Cahiers de la Renaissance vaudoise (1953-1971), Bertil Galland a créé sa propre maison d'édition à l'enseigne de son nom en 1971.

L'auteur a rédigé des récits de voyage sur la Chine ou l'Europe du Nord et dirigé pendant vingt ans la publication des douze volumes de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud. En 1991, il s'est par ailleurs lancé dans l'aventure du "Nouveau Quotidien" aux côtés de Jacques Pilet.